

Epargne salariale - 30%

Merci au virus et aux OS signataires

Non-cadres et cadres, siège, régions et commerciaux

Négociation participation et intéressement : baisse de 30% !



La réunion s'est tenue le 10 mars :

Le résultat opérationnel de Generali France est de **660 Millions € pour 2020**, contre 719,46 M€ en 2019 (env.- 8%)

L'enveloppe globale

(Participation+Intéressement) du Résultat Opérationnel Brut = **20 Millions €** telle que négociée par les syndicats signataires dits « progressistes et réformistes ».

➔ Soit une **baisse de 30% de l'enveloppe** (plus de 10M€ par rapport à 2020), **alors que le résultat opérationnel n'a baissé que de 8% !**

C'est un mauvais calcul pour les Syndicats qui

avaient mal négocié cet accord et qui l'ont signé. C'est surtout une **mauvaise nouvelle pour les salariés qui voient leurs efforts mal récompensés, en particulier les petits salaires.**

- Enveloppe de la participation (P) = 12,8M€, contre 9,44M€ l'année précédente.
- Enveloppe de l'intéressement (I) = 7,66M€ Contre 20,77M€ l'année précédente.

Le critère d'atteinte de l'intéressement est à 105%, ce qui a ramené l'enveloppe à **20,44M€.**

Generali a la possibilité légale de porter l'intéressement jusqu'à 66M€.

En pratique, un salarié qui gagne :

- 25 000€ percevrait au total (P+I): 2130€, alors que l'année précédente P+I était de 3040€	
- 30 000€	: 2 340€, 3 345€
- 35 000€	: 2 550€, 3 650€
- 40 000€	: 2 760€, 3 950€
- 50 000€.....	: 3 180€, 4 560€
- 60 000€.....	: 3 605€, 5 165€
- 80 000€.....	: 4 450€, 6 380€

Compte tenu de cette baisse de l'enveloppe (P+I) et **des efforts de l'ensemble des salariés** qui ont maintenu les **résultats de l'entreprise à un niveau très important** pendant cette crise, la délégation CGT ainsi que les autres syndicats ont demandé un supplément d'intéressement. La Direction s'est engagée à étudier cette proposition qui doit être soumise au Conseil d'administration.

Une réponse rapide doit être communiquée aux organisations Syndicales prochainement.

ATTENTION AU DELAI !

L'activation de la saisie se fera à partir du **22 mars jusqu'au 5 avril** sur le site d'Amundi